POUR VOUS, AVEC VOUS.

PARTICIPATION CITOYENNE

ÉVÉNEMENTS À MAGOG

Sondage en ligne

Jusqu'au 8 septembre

Par la Ville de Magog et la Corporation des événements de Magog

ville.magog.qc.ca/sondage-evenements

LE REFLET DU LAC - www.lerefletdulac.com - Le 20 août 2025 - J41

>42773-21

L'Écho municipal | Bulletin d'information de la Ville de Magog • 20 août 2025

TRAVAUX PUBLICS

DEMANDEZ UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

Les organismes à but non lucratif doivent soumettre leurs documents avant le **30 septembre** pour bénéficier de l'aide financière au déneigement des chemins privés.

Pour en savoir plus et pour soumettre une demande :
ville.magog.qc.ca/deneigement-chemin-prives

ÉVITEZ DE JETER CERTAINES MATIÈRES DANS LES TOILETTES

Certains objets comme les tampons, les cotons-tiges, les lingettes pour bébé, la soie dentaire et les corps gras peuvent obstruer les canalisations et causer des dommages au réseau d'égouts sanitaires. Évitez de jeter ces matières dans les toilettes.

En savoir plus : **ville.magog.qc.ca/objetstoilette**

QUOI FAIRE EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ?

Voici quoi faire lorsqu'une panne d'électricité survient :

- Identifiez l'ampleur de la panne. Si elle est généralisée, contactez le Service GO au 819 843-3333.
- Coupez l'alimentation des électroménagers, éteignez les lumières, sauf une, et évitez d'ouvrir le réfrigérateur ou le congélateur.

Si la panne persiste :

- Installez un chauffage d'appoint.
- N'utilisez pas d'appareil produisant du monoxyde de carbone.
- Gardez une lampe de poche et un téléphone cellulaire à portée de main.
- Procurez-vous une trousse d'urgence de base.

Après le retour de l'électricité :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de bris dans la tuyauterie.
- Ne rallumez pas tous les appareils électriques en même temps.
- Vérifiez l'état de la nourriture.
- Réapprovisionnez votre trousse d'urgence.

En savoir plus : **ville.magog.qc.ca/pannes**

SÉCURITÉ INCENDIE

COMMENT ÉVITER LES FEUX DE CUISSON?

Saviez-vous qu'un incendie sur trois survient dans la cuisine? Pour éviter les feux de cuisson :

- Surveillez toujours la cuisson des aliments.
- Utilisez un four ou une friteuse certifiée CSA ou ULC avec thermostat, plutôt qu'un chaudron d'huile.

En cas d'incendie dans un chaudron, ayez à portée de main un couvercle de même taille ou plus grand, ainsi qu'un extincteur portatif ABC.

COMMENT BIEN CONSERVER VOS BATTERIES AUX IONS DE LITHIUM?

Saviez-vous que les batteries aux ions de Lithium nécessitent un entretien particulier.

Pour conserver leur efficacité :

- Utilisez l'appareil selon le guide du fabricant.
- Ne laissez pas l'appareil sur la charge.
- Utilisez des batteries et un système de recharge homologués par le fabricant.
- Utilisez le bon chargeur pour chaque appareil.
- N'utilisez pas l'appareil s'il est endommagé.
- Conservez les batteries à température ambiante, entre 0 °C et 40 °C.
- Ne rangez pas les batteries au soleil ou près de liquides inflammables, et tenez-les à l'écart des enfants.
- Rangez les appareils avec batteries loin des sorties et sources de chaleur.
- Déposez les batteries usagées à l'écocentre.

En savoir plus : **ville.magog.qc.ca/cpi**

SÉANCES PUBLIQUES

VISIONNEZ LES SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 septembre, 19 h
Lundi 15 septembre, 19 h

En personne : Salle du conseil, 2e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou au **819 843-3333, poste 444.**

J42 - LE REFLET DU LAC - www.lerefletdulac.com - Le 20 août 2025

L'Écho municipal | Bulletin d'information de la Ville de Magog • 20 août 2025

Ville de Magog

>42773-23

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

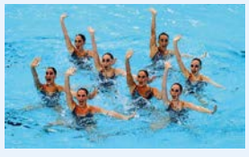

INSCRIVEZ VOS ENFANTS À LA NATATION ARTISTIQUE

Les inscriptions sont ouvertes!
Inscriptions :
• En ligne : **ville.magog.qc.ca/inscriptions**
• En personne : centre communautaire (95, rue Merry Nord - bureau 113)

RAPPEL : Une carte de citoyen valide est requise pour le parent qui procède à l'inscription ainsi que pour l'enfant à inscrire.

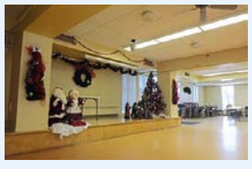

LOUEZ UNE SALLE POUR VOTRE RÉCEPTION DU TEMPS DES FÊTES

Vous désirez louer la salle Ovila-Bergeron du centre communautaire pour votre réception du temps des Fêtes?

Faites votre réservation dès maintenant!

Tarifs de 83 $ plus taxes pour la salle et de 56 $ plus taxes pour la cuisine (optionnelle).

Information et inscription : **819 843-3333, poste 814**
Date limite : **jeudi 4 septembre, 16 h 30**

Une seule inscription par famille ou par événement.
Location possible du 15 décembre au 15 janvier.
Service offert aux résidents de Magog seulement.

INSCRIPTIONS AUX COURS DE MUSIQUE ET ATELIERS CULTURELS

Chant choral, initiation à la musique, Club des Débrouillards, dessin, peinture, théâtre

Enfants de 6 à 12 ans

Groupe Clef de Sol | **groupeclefdesol.com**

VIE CITOYENNE

OUVERTS OU FERMÉS? FÊTE DU TRAVAIL

Lundi 1er septembre

L'aréna, la bibliothèque, les bureaux municipaux et l'écocentre seront fermés. La collecte des matières résiduelles se fera selon l'horaire habituel.

ENVIRONNEMENT

RÉDUISEZ LES ODEURS DANS VOTRE BAC BRUN

Voici quelques conseils pour éviter les odeurs dans votre bac de compost :

• Sortez votre bac à chaque collecte pour éviter l'apparition d'insectes.
• Placez votre bac à l'ombre pour réduire les odeurs occasionnées par la décomposition des matières.

LIMITEZ LA MARCHE AU RALENTI DE VOTRE VÉHICULE

Saviez-vous qu'il n'est pas permis de laisser fonctionner le moteur d'un véhicule immobilisé pendant plus de trois minutes? Après ce temps, le conducteur d'un véhicule immobilisé doit couper le moteur, sous peine d'amende.

Évitez de faire fonctionner le moteur de votre véhicule lorsque vous êtes arrêté. Une heure de marche au ralenti consomme 1,8 litre d'essence.

PERMIS ET INSPECTION

PLANIFIEZ VOTRE VENTE-DÉBARRAS

Du vendredi **29 août au lundi 1er septembre**

Inscrivez-vous comme participant ou organisez votre itinéraire en consultant notre carte interactive : **ville.magog.qc.ca/cartes**.

MAGOG S'ANIME

AUTOMNE 2025

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

26 au 28 septembre

VENDREDI 26

Concert l'Ensemble à Vents de Magog

14 h

L'Ensemble à Vents de Magog convie les passionnés à un concert unique, réunissant musiciens de tous âges de la région.

Espace culturel de Magog

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/billets

Projection libre du documentaire *Rêveurs et bateaux à vapeur*

16 h

En présence de la cinéaste qui partagera les coulisses de sa démarche et échangera avec le public. Le documentaire est bilingue, avec sous-titres. Il n'est pas nécessaire de réserver. Présentez-vous sur place au moins 5 minutes avant le début de la projection.

Maison Merry

En savoir plus : maisonmerry.ca

Inauguration des œuvres extérieures du Centre d'arts visuels de Magog

16 h à 18 h

Dévoilement des œuvres, présentation par les artistes, prise de parole et animation.

Centre d'arts visuels de Magog, à l'extérieur

SAMEDI 27

Croissant et création

9 h à 12 h

Un brunch convivial en plein air, l'occasion idéale de découvrir le parcours d'art public éphémère situé à l'Espace Saint-Luc et d'échanger avec les artistes autour de leur démarche.

Un moment chaleureux, accessible et inspirant pour nourrir l'âme et l'estomac!

Espace Saint-Luc

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/billets

Conférence de photographies animalières avec Thibaud Marque

10 h à 12 h

Partage de son parcours, approche respectueuse et conseils pour préparer, maîtriser, capturer et protéger la nature.

Marais de la Rivière-aux-Cerises

En savoir plus : maraisauxcerises.com

SAMEDI 27

Vernissage de l'exposition de Paulina Constancia

Vernissage : 14 h

Le Musée international d'art naïf de Magog présente l'exposition *Une célébration de la vie au quotidien* de l'artiste Paulina Constancia. Peintures et textiles colorés inspirés de la vie, entre Cebu et Vancouver.

Centre d'arts visuels de Magog

En savoir plus : artnaifmagog.com

Projection libre du documentaire *Rêveurs et bateaux à vapeur*

16 h

En présence de la cinéaste qui partagera les coulisses de sa démarche et échangera avec le public. Le documentaire est bilingue, avec sous-titres. Il n'est pas nécessaire de réserver. Présentez-vous sur place au moins 5 minutes avant le début de la projection.

Maison Merry

En savoir plus : maisonmerry.ca

DIMANCHE 28

Conférence et visite de l'exposition de Chantal Séguin

10 h à 12 h

Conférence suivie d'une visite de l'exposition extérieure, animée par l'artiste Chantal Séguin.

Centre d'interprétation du Marais de la Rivière-aux-Cerises

En savoir plus : maraisauxcerises.com

Poètes en mouvance

14 h

Présentée par l'organisme Arts & Poésie, l'activité met de l'avant cinq poètes livreront des performances inspirées par les expositions en cours, créant un dialogue sensible entre poésie et arts visuels

Centre d'arts visuels de Magog

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/billets

VILLE DE Magog

Une programmation élaborée par la Ville de Magog. Pour tous les détails des activités, consultez la billetterie en ligne :

ville.magog.qc.ca/billets

>42773-22

J44 - LE REFLET DU LAC - www.lerefletdulac.com - Le 20 août 2025